

# DEVENIR PAYSAN CRÉATIF

Six sessions de deux journées, itinérantes dans la Région Centre-Val de Loire

## \* Dates

## \* Sessions de regroupement 2018

**15 et 16 mars**

Démarches d'installation,  
découverte du territoire  
et des acteurs.

Dans l'Indre

**14 et 15 mai**

Communication interpersonnelle,  
prise en main d'un outil  
de dimensionnement du projet.

Dans le Loir-et-Cher

**27 - 28 et 29 juin**

Préparation du plan d'entreprise,  
choix du statut social, fiscal,  
organisation du travail.

Dans le Loiret

**13 et 14 septembre**

Communication,  
commercialisation,  
étude de marché.

Dans le Cher

**18 et 19 octobre**

Accès aux financements,  
Installation collective.

En Indre et Loire

**13 et 14 décembre**

Capacité à gérer une exploitation,  
identification des éléments  
qui favorisent la résilience.

À définir

## S'INSTALLER PROGRESSIVEMENT EN AGRICULTURE PAYSANNE

## LE STAGE PAYSAN CRÉATIF

- \* Un outil d'accompagnement pour favoriser l'installation agricole.
- \* Du temps, des personnes ressources, des territoires, des stages pour vous aider à devenir paysan(ne)s.
- \* Un dispositif de la formation professionnelle indemnisé par Pôle Emploi ou par la Région Centre-Val de Loire.

# LE STAGE PAYSAN CRÉATIF

- \* Un stage en immersion chez un paysan.
- \* Des temps collectifs et un accompagnement individuel.
- \* Du temps pour se former et préparer son installation.

## \* À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

À toute personne, avec ou sans foncier, qui a un projet professionnel d'installation en agriculture dans la Région Centre-Val de Loire. Ce stage est ouvert en priorité aux personnes disposant d'un diplôme agricole.\*

## \* LES OBJECTIFS

- \* Finaliser son dossier d'installation,
- \* Mettre en place progressivement son outil de production et se l'approprier.
- \* Développer ses financements et ses circuits de commercialisation.
- \* Ancrer son projet d'installation sur son territoire et le faire évoluer afin de le rendre viable et pérenne.\*

## ...UN LIEU DE STAGE :

À proximité du lieu d'installation envisagé. Vous serez en **immersion chez le paysan accueillant** qui vous accompagnera dans votre **installation progressive** (prêt de matériel, recherche de foncier, mise en réseau...)\*

## ...UN PAYSAN TUTEUR :

Selon les cas, le stagiaire pourra compter sur un paysan - **ressource** qui apportera son **expérience technique** et son **regard bienveillant** sur la globalité du projet.\*

## ...UN GROUPEMENT D'APPUI LOCAL :

À constituer pour aider à l'**accès au foncier, aux financements, aux circuits de commercialisation**. Il peut être composé de paysans, d'élus locaux, d'un collectif de citoyens (AMAP, CIGALES, GFA...)\*

## ...UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL :

Six sessions de deux journées, **itinérantes dans la région Centre-Val de Loire, avec d'autres futurs paysans** pour finaliser le projet d'installation opérationnel. Formation sur les circuits de commercialisation, le financement de l'investissement, la gestion de votre entreprise et de la communication (voir au dos).\*

## ...UN PARCOURS DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE PERSONNALISÉ

Chez les **partenaires techniques** en fonction de vos besoins (GAB, AFOCG, Chambre d'agriculture).\*

## ...UN SUIVI INDIVIDUALISÉ

Et du temps pour vos **démarches administratives**.\*

## \* CONCRÈTEMENT

**Durée** : 12 mois.

**Statut** : stagiaire de la formation professionnelle.

**Lieu** : chez un paysan et sur son propre terrain.

**Financement pour les stagiaires** : stage indemnisé par Pôle Emploi ou la Région Centre-Val de Loire. Une contribution de 100€ est demandée pour les frais logistiques y compris l'inscription à un outil de comptabilité.

**Coût** : dispositif financé par le FEADER et la Région Centre-Val de Loire.\*

## \* CONTACT

Auprès de l'ADEAR de votre département.

Coordonnées sur le site : [agriculturepaysanne.org](http://agriculturepaysanne.org).\*

